



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 septembre 2014 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 :	
Conseiller #5 :	
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière et greffière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

ACCUEIL DES CITOYENS

OUVERTURE DE LA SÉANCE

324-2014-Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, tout en ajoutant le point « rencontre de l'APOM – défraiement des coûts pour qu'un élu assiste à la rencontre » à la section « Voirie » de l'ordre du jour et tout en conservant un point « varia » ouvert.

BONS COUPS DES CITOYENS

- Claude Allison et Stéphane Allison, pour l'ouverture de l'entreprise PA Allison Division mieux être, 'un nouveau commerce axé sur la vente de quadriporteurs et de matériel adapté, en plus d'offrir le service de location de 8 entrepôts et d'un lave-auto manuel.

ADMINISTRATION

Lecture et adoption du procès-verbal du 5 août 2014 :

Reporté en ajournement car il n'y a pas assez de personne présente ce soir pour adoption.

325-2014-Comptes à payer :

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que soient acceptés les dépenses énumérées dans la liste des comptes à payer et que soit procédé au paiement des comptes totalisant la somme de 228 454,51\$.

326-2014-Registre des chèques émis :

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que soient acceptés les dépenses énumérées dans le registre des chèques émis, lesquels totalisent la somme de 289 159,88\$.

327-2014-Attribution du contrat pour l'entretien ménager des immeubles de la municipalité :

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offre sur invitation relativement à l'entretien ménager de ses immeubles ;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offre, les résultats sont les suivants :

Entretien Claudette Maheux :

1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 : 20 800,00\$

Renouvellement :

1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 : 21 216,00\$

1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 : 21 640,32\$

1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 : 22 072,00\$

Tarif horaire :

2015 : 25,00\$

2016 : 26,50\$

2017 : 27,50\$

Écho Nature :

1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 : 25 000,00\$

Renouvellement :

1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 : 25 750,00\$

1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 : 26 522,50\$

1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 : 27 318,18\$

Tarif horaire :

2015 : 15,00\$

2016 : 15,45\$

2017 : 15,91\$

SM DK :

1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 : 107 275,00\$

Renouvellement :

1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 : 110 750,00\$

1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 : 114 350,00\$

1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 : 117 775,00\$

Tarif horaire :

2015 : 25,65\$

2016 : 26,48\$

2017 : 27,34\$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences de l'appel d'offre est « Entretien ménager Claudette Maheux » ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres présents que le contrat pour l'entretien ménager des immeubles de la municipalité soit accordé, pour l'année 2015, avec option de renouvellement pour trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Entretien ménager Claudette Maheux et que la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ce contrat.

328-2014-Attribution du contrat pour la préparation des états financiers de la municipalité :

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offre sur invitation relativement à la préparation des états financiers de la municipalité pour les exercices financiers 2014-2015-2016;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offre, les résultats sont les suivants :

Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c.r.l.

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 : 10 955,00\$

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 : 11 175,00\$

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 : 11 400,00\$

Tarif horaire :

2014 : 85\$ | 2015 : 87\$ | 2016 : 89\$

Pellerin, Potvin, Gagnon s.e.n.c.r.l. CPA

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 : 13 300,00\$
Exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 : 13 700,00\$
Exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 : 14 000,00\$

Tarif horaire :

2014 : 190\$ Associé | 90\$ responsable de dossier
2015 : 195\$ Associé | 92\$ responsable de dossier
2016 : 200\$ Associé | 95\$ responsable de dossier

Pellerin Aubert Ramsay Provencher Inc.

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 : 14 500,00\$
Exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 : 14 800,00\$
Exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 : 15 100,00\$

Tarif horaire :

2014 : 85\$ | 2015 : 85\$ | 2016 : 85\$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences de l'appel d'offre est « Roy, Desrochers, Lambert, s.e.n.c.r.l. » ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, et adopté à l'unanimité des membres présents que le contrat pour la préparation des états financiers 2014-2015 -2016 de la municipalité soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Roy, Desrochers, Lambert, s.e.n.c.r.l. » et que la directrice générale soit autorisé à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ce contrat.

329-2014-Attribution du contrat pour les services professionnels pour l'installation d'un surpresseur sur la rue Water ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offre relativement à un mandat de services professionnels pour effectuer la conception d'un surpresseur à installer sur la rue Water ;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offre, les résultats sont les suivants :

EXP INC.

Pointage intermédiaire : 96/100
Prix de la soumission : 24 923,13\$
Pointage final : 58,58

TETRA TECH INC.

Pointage intermédiaire : 78/100
Prix de la soumission : 33 342,75\$
Pointage final : 38,39

WSP INC.

Pointage intermédiaire : 84/100
Prix de la soumission : 51 508,80\$
Pointage final : 26,01

ATTENDU QUE l'ensemble des soumissions reçues étaient conformes à ce qui était demandé dans l'appel d'offre ;

ATTENDU QUE la firme ayant obtenu le pontage final le plus élevé est la firme EXP Inc. avec 58,58 points ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres présents que le contrat de services professionnel pour la conception de la station de pompage de la rue Water soit accordé à la firme EXP Inc. et que le directeur des travaux publics, monsieur Mathieu Charland, soit autorisé à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ce contrat.

330-2014-Attribution du contrat pour la mise à jour des stations de pompages et délégation de pouvoir pour la signature des documents nécessaires au directeur des travaux publics ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offre relativement à un la mise à jour de trois stations de pompage sur son territoire ;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offre, les résultats sont les suivants :

SINTRA INC. : 198 216,90\$ (taxes incluses)
ENTREPRISE GNP INC. : 217 887,97\$ (taxes incluses)

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences des plans et devis est Sintra Inc. ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents que le contrat pour la mise à niveau des stations de pompes soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sintra Inc. et que le directeur des travaux publics, monsieur Mathieu Charland, soit autorisé à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ce contrat.

331-2014-Autorisation de signer un acte d'option pour l'obtention d'une servitude – Garage S.G. Paquin :

ATTENDU QUE relativement au projet de la municipalité d'installer un surpresseur sur la rue Water, il faut que la municipalité trouve un endroit où installer ledit surpresseur ;

ATTENDU QUE le site du garage SG Paquin est le lieu idéal pour l'installation du surpresseur de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité et le garage SG Paquin en sont arrivés à une entente afin que la municipalité puisse détenir une servitude pour l'installation de son bâtiment et le passage de ses tuyaux d'aqueduc sur le lot 4 077 467 du cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE cette entente comporte les conditions suivantes :

- La municipalité assumera 50% des frais pour une étude de Phase II sur le lot 4 077 467 ;
- La municipalité paiera la somme de 5\$/pi² pour l'ensemble de l'assiette de la servitude qui sera établi par l'arpenteur Rolland Deslandres, le tout par versement égaux annuel sur une période de 10 ans ;
- La municipalité ira ramasser la neige dans le stationnement du garage SG Paquin jusqu'à un maximum de 3 fois par hiver et ce, pour une période de 25 ans ;
- La municipalité assumera tous les frais inhérents à l'obtention de cette servitude, notamment les frais de notaire, publication, arpenteur et autres ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité des membres présents **QUE** :

- Accepter les conditions négociées entre la direction et monsieur Gaétan Paquin, représentant du garage SG Paquin ;
- Autoriser le maire, monsieur Michel Plourde, et le directeur des travaux publics, monsieur Mathieu Charland, à signer tout actes relatifs à l'obtention d'une servitude pour l'installation du surpresseur de la municipalité ;
- Autoriser la directrice générale, madame Caroline Lalonde, ou le directeur des travaux publics, monsieur Mathieu Charland, à octroyer tous mandats professionnels nécessaires à l'obtention de cette servitude, notamment : notaire, arpenteur-géomètre, firme pour l'étude de Phase II ;

332-2014-Approbation des tarifs pour l'offre de loisir de la municipalité pour l'automne 2014 et distribution du dépliant dans les écoles :

ATTENDU QUE la municipalité offre des cours de karaté, de tennis intérieur et de basket ball intérieur à l'automne 2014 ;

ATTENDU QU'une liste de tarifs a été préparée, ainsi qu'une publicité à distribuer dans les écoles de la région pour informer la population de cette offre de loisir ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que soit adopté la liste des tarifs ainsi que la publicité à distribuer dans les écoles, avec comme seul ajout de spécifier la date limite pour les inscriptions aux cours.

333-2014-Politique familiale – Adoption du logo par le comité et choix des thématiques pour la consultation publique :

ATTENDU QUE la municipalité procède actuellement à une démarche afin de mettre sur pied une politique familiale ;

ATTENDU QUE le comité chargé d'effectuer la démarche de la politique familiale a choisi un logo pour représenter la politique familiale de Danville ;

ATTENDU QUE le comité de la politique familiale soumet aux membres du Conseil de ville le logo choisi pour approbation pour fins d'utilisation sur les documents de correspondances et autres reliés à la politique familiale ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité des membres présents que le logo soumis par les membres du comité de la politique familiale soit approuvé par le Conseil de ville et que le comité soit autorisé à utiliser ce dernier pour représenter leur comité et la démarche de la politique familiale de la municipalité.

334-2014-Achat des terrains de la Mine Jeffrey :

Madame Francine Labelle-Girard se retire des délibérations relativement à ce point car il pourrait y avoir apparence de conflit d'intérêts.

ATTENDU QUE la Mine Jeffrey Inc. est actuellement en mode fermeture et qu'elle liquide ses actifs dans la région ;

ATTENDU QUE la Mine Jeffrey Inc. possède des terrains sur le territoire de la Municipalité de Danville ;

ATTENDU QUE la Mine Jeffrey Inc. offre prioritairement certains de ces terrains à la Municipalité de Danville ;

ATTENDU QUE deux lots sont actuellement offerts à la Municipalité de Danville, à savoir les lots :

- # 4 079 245 : superficie de 39 237,3 m² ou 960 573,73 pi²
- # 4 077 644 : superficie de 90 551,5 m² ou 974 720,12 pi²

ATTENDU QUE le prix de vente fixé par Mine Jeffrey Inc. est de 0,02\$/pi², soit la somme de 38 705,88\$ pour une superficie totale de 1 935 293,85 pi²

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'acquérir ces terrains afin de conserver toutes ses possibilités de développement domiciliaire et d'extension de la zone urbaine de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville désire se constituer une réserve foncière en acquérant les lots de la Mine Jeffrey Inc. ;

ATTENDU QU'une partie des terrains que la Municipalité désire acheter est zonée vert et que les élus ont été mis au fait de cette situation et qu'après de plus amples vérifications, il appert qu'il est toujours de l'intérêt de la municipalité d'acquérir ces lots ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, et adopté à l'unanimité des membres votant, incluant le président d'assemblée, monsieur Michel Plourde et excluant madame Francine Labelle-Girard qui s'est retirée des délibérations QUE :

- La Municipalité accepte l'offre d'achat effectué par Mine Jeffrey Inc. ;
- Le paiement des lots à acquérir se fasse à partir des sommes réservées reçu par Recyc-Québec ;
- La directrice générale, madame Caroline Lalonde, et le maire, monsieur Michel Plourde, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette transaction ;

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Hertel Boisvert : Il demande au Conseil de ville s'il peut leur expliquer l'origine de la cruche d'eau de la Danville-Asbestos Slate Co. Il indique qu'il aura besoin d'au moins 30 minutes pour faire son historique. Le Conseil de ville convient avec monsieur Boisvert de reporter son point à la fin de l'assemblée car ils ne peuvent prendre cette période de temps actuellement pour l'écouter en pleine assemblée.

Monsieur Guy Champoux : Il tient à remercier le Conseil pour l'intervention rapide sur la rue Ferland suivant sa demande lors du dernier conseil de ville. La directrice générale lui indique qu'après en avoir discuté avec le directeur des travaux publics, ces travaux étaient déjà planifiés et que c'est un peu un hasard que les travaux aient eu lieu le lendemain de sa demande. Monsieur Champoux parle aussi de la vitesse qu'il trouve excessive sur la rue Collège. Il demande également que la municipalité intervienne afin de limiter l'utilisation des freins jacob sur la route 116. Monsieur Hertel Boisvert ajoute qu'il n'y a pas seulement le problème des freins jacob à régler, mais aussi celui de la présence de camions en ville. Monsieur Réjean Parenteau ajoute également que les camions devraient circuler par la voie de contour au lieu d'utiliser les routes du centre-ville.

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

335-2014-CPTAQ – Demande de monsieur Jean Grégoire – Recommandation de la Ville de Danville

Considérant que la demande de monsieur Jean Grégoire est conforme à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité;

Considérant qu'il ne saurait en résulter aucun impact négatif sur l'activité agricole du secteur ;

Considérant que cette demande, tout au plus, ne saurait que favoriser une mise en valeur du potentiel agricole du terrain visé et du secteur concerné;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la Municipalité recommande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles de faire droit à la demande de monsieur Jean Grégoire.

336-2014-Adoption du 2^e projet de règlement numéro 142-2014 aux fins de modifier le règlement numéro 359 intitulé règlement de zonage 359 de la ville de Danville de façon à agrandir la zone A11 au détriment de la zone I12 ;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne, et adopté à l'unanimité que le projet de règlement 142-2014, 2^e version, intitulé « Amendement au règlement de zonage 359 : agrandissement de la zone A11 au détriment de la zone I12 » tel que lu à haute voix à la présente assemblée, soit adopté et que les avis publics requis par la Loi soient donnés en conséquence, dont l'avis public pour la tenue d'un registre référendaire.

337-2014-Dépôt des rapports mensuels d'émission des permis et sommaire pour l'année 2014 ;

Une liste des permis émis pour les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet et août 2014 est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de 160 000\$ pour le mois de janvier, une valeur totale de 25 850\$ pour le mois de février, une valeur de 365 088\$ pour le mois de mars, une valeur de 157 354\$ pour le mois d'avril, une valeur de 526 786\$ pour le mois de mai, une valeur de 682 558\$ pour le mois de juin, une valeur de 608 550\$ pour le mois de juillet et une valeur de 312 000\$ pour le mois d'août et un cumulatif d'année pour une valeur de 2 838 186\$.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

Ajout d'un point par monsieur le maire.

338-3014 Ajout d'un stop dans le secteur de Kingsey-station ;

ATTENDU QUE le croisement des chemins Castlebar et Kingsey forme un T et qu'au bout du chemin Castlebar, il n'y a pas de panneau « arrêt » ;

ATTENDU QUE la visibilité dans ce secteur peut être réduite, notamment par la présence d'arbres à cette intersection ;

ATTENDU QUE pour une plus grande sécurité, il serait nécessaire d'ajouter un panneau « Arrêt » au coin bout du chemin Castlebar ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par madame Francine Labelle-Girard, et adopté à l'unanimité des membres présents qu'un panneau « Arrêt » soit ajouté sur la rue Castlebar, au croisement de la rue Kingsey en 2015.

339-2014-Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Attribution de 34 977\$ (PAARRM 2014-2015) et identification des priorités pour 2014 ;

Il est proposé par le monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la Municipalité identifie les chemins suivants :

- Rue Daniel-Johnson
- Rue Pinard

comme des priorités au niveau du resurfaçage et que le Conseil de ville de Danville investisse la subvention du ministère des Transports du Québec de 34 977\$ reçue dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'exercice financier 2014-2015 sur les chemins ci-hauts priorisés.

340-2014-Résolution pour facturer la taxe d'eau des lots Partie 16A du rang 5 du canton de Shipton situé sur le chemin du filtre relativement à la cessation de la condition d'exemption de la taxe d'eau prévue à l'acte d'achat publié au registre foncier sous le numéro 69416 ;

ATTENDU QUE le 31 octobre 1960, la ville de Danville a acquis une bande de terrain de monsieur Arsène Bergeron afin de communiquer entre le chemin public et son usine de filtration, le tout tel que plus amplement décrit dans l'acte publié sous le numéro 69416 du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Richmond;

ATTENDU QU'en contrepartie de cette vente, la Ville de Danville s'engageait à fournir gratuitement à monsieur Arsène Bergeron et à ses successeurs, le service d'eau municipal pour une période de vingt (20) ans, à compter du 14 août 1959 ;

ATTENDU QUE la période de 20 ans prescrite dans cette entente est maintenant terminée ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité des membres présents que la taxes d'eau soit dorénavant facturé pour les lots Parties 16A du rang 5 du canton des Shipton situés en bordure du chemin du filtre et ce, rétroactivement pour les deux années antérieures à septembre 2014.

341-2014-Exposition de l'APOM à Asbestos – Défraiement des frais pour qu'un élu assiste à l'évènement

ATTENDU QUE l'Association des Professionnels à l'Outillage Municipal organise une journée technique le 5 septembre 2014 à Asbestos ;

ATTENDU QUE lors de cette journée, ce sera l'occasion de rencontrer 73 exposants qui seront présents pour mettre en valeur leurs équipements auprès des différentes municipalités présentes ;

ATTENDU QUE monsieur Stéphane Roy est le conseiller désigné sur le comité de voirie et que ce dernier démontre un intérêt à participer à cette journée ;

ATTENDU QUE les frais de participation à cette journée s'élèvent à 50\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents que la Ville de Danville désigne monsieur Stéphane Roy afin d'être présent lors de la journée technique de l'APOM et qu'elle assume les frais d'inscription à cette journée.

SERVICE INCENDIE

342-2014- Présentation du rapport d'activité du SSI d'Asbestos pour la couverture du territoire de Danville – Mise en place du Schéma de couverture de risques ;

ATTENDU QUE le rapport d'activité du service incendie d'Asbestos pour la couverture d'une partie du territoire de Danville pour l'année 2013 est complété, qu'il a été présenté aux élus et qu'il est prêt à être déposé au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville accepte le rapport annuel des activités du service incendie d'Asbestos pour la couverture d'une partie du territoire de Danville pour l'année 2013 et autorise la MRC des Sources à transmettre ce dernier au ministère de la sécurité publique, le tout tel que prévu aux exigences du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC des Sources.

343-2014-Préventionniste – mandat au directeur du service incendie afin de procéder à l'embauche d'un nouveau préventionniste ;

ATTENDU QUE le contrat liant la municipalité et son préventionniste, monsieur Jean-Pierre Perreault, n'a pas été renouvelé ;

ATTENDU QUE le poste est désormais vacant ;

ATTENDU QUE l'embauche d'un préventionniste est obligatoire par la municipalité puisque cela fait partie des critères au niveau du schéma de couverture de risques de la MRC des Sources ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le directeur du service incendie de Danville, monsieur Alain Roy, soit autorisé à procéder à l'embauche d'un nouveau préventionniste.

344-2014-Autorisation pour entreprendre des pourparlers avec le service incendie d'Asbestos afin d'établir une entente sur la tarification d'entraide ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a signé des ententes sur la tarification d'entraide avec les villes de Richmond, Kingsey Falls, St-Félix-de-Kingsey, Warwick et Tingwick ;

ATTENDU QU'il pourrait être de l'intérêt de la ville de Danville et d'Asbestos de négocier une tarification d'entraide semblable à celle mise en place avec les autres municipalités ci-haut énoncées ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, second par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité des membres présents que la directrice générale et le directeur du service incendie de Danville soient autorisés à entreprendre des pourparlers avec le service d'incendie d'Asbestos et avec la direction générale d'Asbestos afin d'établir une entente sur la tarification d'entraide.

QUESTIONS DES CITOYENS

Ce point est reporté à la fin de la séance considérant le peu de points encore à l'ordre du jour.

DEMANDES DIVERSES

Demande de monsieur François Turcotte – Demande que la municipalité fasse des pressions auprès du MDDELCC afin de demander un moratoire pour qu’il puisse laisser son quai en place afin d’offrir des activités de kayak sur la rivière Nicolet ;

La directrice générale fait un bref résumé de la situation considérant les discussions qu’elle a eu avec monsieur Turcotte ainsi qu’avec le MDDELCC. Monsieur Turcotte a été mis en contact avec COPERNIC qui pourrait l’aider à effectuer les aménagements demandés par le ministère et le service d’urbanisme de la municipalité l’accompagnera dans les démarches à suivre avec le MDDELCC. Une lettre sera envoyée à monsieur Turcotte relativement aux ressources disponibles et au soutien que peut lui apporter la municipalité.

Demande de soutien financier – Caritas Estrie ;

Cette demande n’étant pas prévu au budget, il n’y a pas de proposeur et par conséquent, elle est rejetée.

345-2014-99.3 FM – Messages pour annoncer la fête des oiseaux migrateurs – 12 x 15\$ = 180\$ + tx.

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l’unanimité des membres présents que la Ville de Danville achète une banque de 12 messages de 30 secondes à 15\$ chacun afin d’annoncer la fête des oiseaux migrateurs, le tout pour un total de 180\$ plus les taxes applicables.

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Claude Allison : Il veut savoir si l’embauche d’un nouveau préventionniste est nécessaire. Des explications sont données par le maire, monsieur Michel Plourde, relativement au rôle du préventionniste et à l’obligation pour la municipalité de procéder à l’embauche d’un nouveau préventionniste.

Monsieur Guy Champoux suggère qu’un rapport mensuel soit remis relativement aux opérations effectuées par ce préventionniste.

Monsieur Denis Perreault : Il demande si la municipalité entend prendre des actions à l’encontre des chiens errants. Quelqu’un a trois chiens et ils sont toujours en liberté. Monsieur Perreault affirme qu’il a effectué plusieurs plaintes verbales à l’urbaniste et au directeur des travaux publics à cet effet. Il refuse de déposer une plainte écrite car il ne veut pas être identifié. Pour émettre un constat d’infraction, la municipalité a besoin d’une plainte écrite et la personne déposant plainte doit être prête à témoigner devant la cour municipale, ce que monsieur Perreault refuse de faire.

Monsieur Hertel Boisvert : Se plaint des voies de circulation au croisement de la voie de contour et de la route 255. Voudrait que la 3^e voie ne puisse pas continuer tout droit mais devrait seulement tourner à droite. Demande à la municipalité de procéder à la modification de la signalisation. La directrice générale indique que la route 255 à cette hauteur est de la juridiction du ministère du Transport et que la demande de modification de la signalisation doit leur être adressé à eux et non pas à la municipalité. La maire propose que la municipalité fasse la demande au ministère du transport pour monsieur Boisvert.

346-2014-Modification de la signalisation à la jonction entre la route 255, la rue Water et la voie de contours ;

ATTENDU QU’un citoyen demande à la municipalité de procéder à la modification de la signalisation sur la route 255 en provenance d’Asbestos, à la hauteur de la voie de contour faisant la jonction avec la route 116 ;

ATTENDU QUE la modification de la signalisation à cet endroit n’est pas de la juridiction de la municipalité, mais plutôt du ministère des Transports du Québec ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l’unanimité des membres présents que la demande de modification de la signalisation sur la route 255 déposée au Conseil de ville soit transmise au ministère des Transports du Québec par la directrice générale et que celle-ci assure les communications à cet effet avec le ministère.

Monsieur Steven McDougall : Il indique au Conseil de ville que la société d’histoire de Danville aimerait se doter d’un logo et qu’à cette fin, ils aimeraient utiliser le logo de l’horloge dans leur logo. Il demande au Conseil de ville l’autorisation de se servir de l’image de l’horloge dans leur logo.

347-2014 : Utilisation de l’image de l’horloge de Danville par la société d’histoire de Danville pour leur logo ;

ATTENDU QUE la société d’histoire de Danville demande à la municipalité l’autorisation d’utiliser l’image de l’horloge de Danville dans la création de leur logo ;

ATTENDU QUE la municipalité n’a pas d’objection à ce type d’utilisation et que divers organismes utilisent déjà l’horloge dans leur communication, celle-ci étant une image très représentative du village de Danville ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l’unanimité des membres présents que le Conseil de ville de Danville autorise la Société

d'histoire de Danville à utiliser le logo de l'horloge dans leur logo à condition que ce logo soit approuvé par le Conseil de ville.

Monsieur Jean Couture : Il informe le Conseil de ville qu'il croit qu'il faudrait aussi ajouter un panneau « Arrêt » à l'intersection du chemin Pinnacle et du chemin St-Cyr.

Monsieur Réjean Parenteau : Il demande au Conseil de ville si la réparation du trou dans l'asphalte en face de Céramique Dubuc fait partie de la planification des travaux pour cette année.

Monsieur Claude Allison : Il rappelle au Conseil de Ville que malgré les promesses de monsieur Bourque relativement au pont du chemin Craig, il n'y a toujours pas de travaux sur le pont. Il a tenté de parler à monsieur Bourque aujourd'hui, mais il n'a pas réussi à lui parler. Il va nous tenir au courant de la suite du dossier.

VARIA

TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Monsieur Stéphane Roy : Monsieur Roy résumé les interventions du service incendie au cours du dernier mois : 5 interventions au mois d'août, présentation du résumé du schéma, porte ouverte durant la fête au village, surveillance à la fête au village et au symposium. Il fait rapport de la situation constaté sur la rue Pratte et des travaux qui seront effectués. Monsieur Roy a également participé aux activités suivantes : réunion agro – projet d'amélioration ou d'agrandissement du marché public, Souper-bénéfice pour la Terre à Joe pour financer la construction d'un puits artésien, Rencontre du comité agro pour la présentation agro de la fête au village. Discussions au niveau de la voirie et plusieurs rencontres avec le comité de développement économique de Danville.

Madame Nathalie Boissé : rencontre à la bibliothèque. Club de lecture qui va redémarrer cet automne. Cours d'espagnol seront également donnés à l'automne à la bibliothèque. Demande de subvention pour le fonds jeunesse CDJL. 2^e étape pour l'obtention de la subvention de 1000\$. Rencontre avec madame Plamondon pour la politique d'accueil de la MRC des Sources. Rencontre pour la politique familiale. Logo. Thématique. Préparation de la consultation publique. Rencontre avec Transbestos pour des ajustements au niveau du prix pour l'utilisation du service de taxi. Bénévolat au symposium.

Monsieur Jean-Guy Dionne :

Le mois d'août a été un mois assez chargé. Rapport d'activité de monsieur Jean-Guy Dionne :

- 7 août : Réunion du comité agro – plusieurs défis.
- 11 août : Réunion du C.A. du Symposium des arts. On revoit tout le programme. On distribue les rôles. Chacun met la main à la pâte. Horaire pour la conférence de presse et le week-end de l'évènement.
- 13 août : Conférence de presse du Symposium des arts. Monsieur Dionne a agi à titre de maire suppléant. Il indique que la conférence s'est très bien déroulée.
- 18 août : Réunion du C.A. du Symposium des arts. Tout le monde est fébrile. On revoit la programmation et on fait quelques changements pour le livret. On vérifie également où l'organisme se trouve vis-à-vis de son budget.
- 21 août : Soirée pour rendre hommage à monsieur Pierre Grimard et à monsieur Normand Cournoyer également, deux grands bénévoles du Symposium des arts décédés en cours d'année. Plus de cent personnes ont assisté à cet évènement organisé par la municipalité. Remerciement particulier à madame Chantale Dallaire pour son travail lors de la soirée Pierre Grimard.
- 25 août : Dernière réunion avant le week end du Symposium des arts.
- 26 août : Préparation des salles pour le Symposium. Panneaux déjà livrés par les employés municipaux. Difficile de trouver des bénévoles pour finaliser le travail. Difficile de remplacer Normand Cournoyer.

Monsieur Dionne parle également de l'exposition agricole qu'il y a eu dans le cadre de la Fête au Village. Il veut souligner le travail des employés municipaux, le travail des pompiers ayant assurés la surveillance des sites ainsi que le travail de l'équipe de bénévoles tout au long du week end de la Fête au Village et du Symposium des arts de Danville. Monsieur Dionne fait un bilan très positif de ce week end d'activités. Il indique également que les médias sociaux ont joués un rôle très important et ont contribué au succès de l'évènement. Monsieur Dionne indique également qu'il reste beaucoup de travail à faire pour répondre aux besoins de toute la clientèle et que l'on pourrait aussi ajouter dans les annonces municipales les activités effectuées par la Légion canadienne ainsi qu'un service de garderie. Il indique également que l'an prochain, il devrait y avoir 2 journées d'activités agricoles dans le cadre de la 35^e édition de la Fête au Village.

Madame Francine Labelle-Girard : OMH réunion mardi mais absente car caucus. Réunion d'administration vendredi dernier avec la directrice générale, monsieur Patrick Satre et monsieur Michel Plourde. Bénévolat au symposium. Réunion de l'UPAC hier.

348-2014-Lettre de remerciement aux employés de la voirie pour le travail effectué lors de la fin de semaine de la Fête au Village et du Symposium des arts de Danville ;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents qu'une lettre de remerciement soit envoyée aux employés de la voirie pour souligner leur travail impeccable lors de la fin de semaine de la Fête au village et du Symposium des arts de Danville.

Monsieur Michel Plourde :

Voici le rapport du maire déposer pour relater ses différentes activités du mois :

- 3 août : Rencontre avec l'UPAC ;
- 10 août : Rencontre avec madame Leroux ;
- 13 août : OTJ – Soirée fermeture (spectacle) ;
- 13 août : MRC – Atelier de travail ;
 - Condition de Danville pour participer au projet du mont Ham ;
 - Signalisation village-relais
 - Étang Burbank – Schéma + attrait touristique ;
 - Tarification ;
- 15 août : Épluchette de blé d'inde à l'Étang Burbank
- 18 août : Séance MRC ;
- 20 août : Ajournement / Atelier de travail de la municipalité ;
- 21 août : Prix Pierre Grimard ;
- 22 août : Rencontre avec le directeur des travaux publics ;
- 22 août : Rencontre du nouveau commerce de Claude Allison ;
- 22 août : Lutte ;
- 23 août : RAVIR
- 28 août : Rencontre du CLD ;
- 29 août : Rencontre de suivi du budget
- 29 août : Rencontre avec un investisseur pour Danville et suivi avec la corporation de développement économique de Danville ;
- 29 août : Brunch du Symposium ;
- 29 août : Dîner des aînés aux Chevaliers de Colomb ;
- 29 août : Cérémonie d'ouverture de la Fête au Village ;
- 30 août : Steak de la Légion ;
- 30 août : Bénévolat au Symposium ;
- 30 août : Le maire a manqué la randonnée ;
- 31 août : Présence à la finale du tournoi de balle / Expo agro ;
- 1^{er} sept. : Fermeture du symposium ;
- 1^{er} sept. : Photographie du Symposium ;
- 2 sept. : Caucus ;

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT

349-2014 – Ajournement de l'Assemblée ;

À 21h32, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente séance soit ajournée au 24 septembre 2014.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.